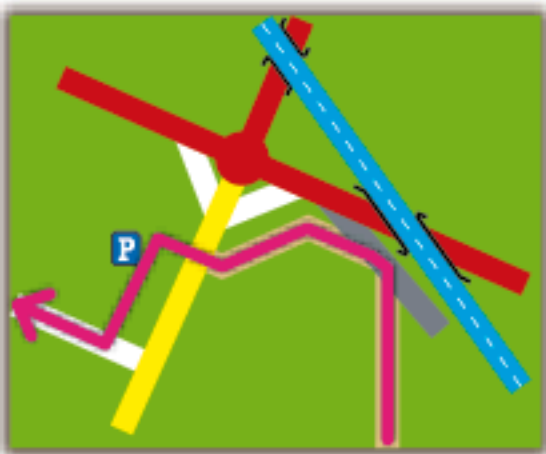




5,4 km

Au sommet de la côte, rejoindre un large chemin de terre à gauche.



5,8 km

Au sortir du chemin forestier, suivre la piste herbeuse à gauche autour du carrefour. Traverser la rue de Versailles par les passages piétons puis le parking à gauche avant de rejoindre à droite l'avenue des Chênes.

Après un virage à gauche, nous filons en descente.



6,3 km

Bifurquer à droite, avenue Jeanne Léger.



6,8 km

Descendre à gauche et rejoindre le rond-point. Prendre alors à droite la rue des Érables.



7,0 km

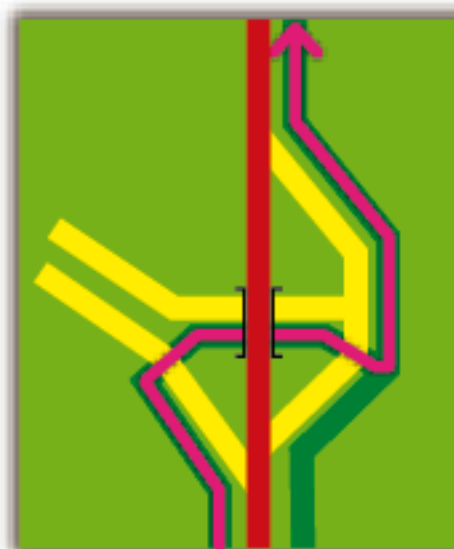
Virer à gauche après les tennis, rue de l'Étang.

Après un virage à droite, nous filons tout droit.



7,4 km

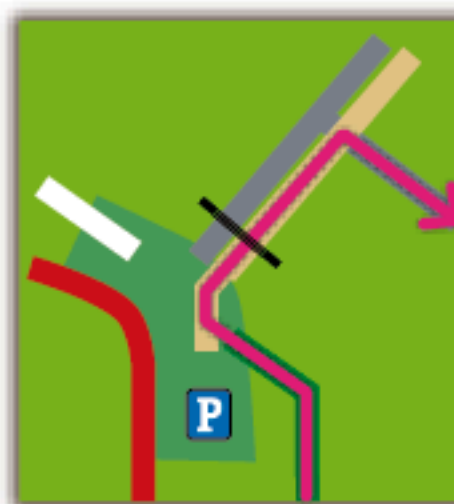
Continuer tout droit sur l'allée goudronnée et rejoindre la piste cyclable à gauche, le long de la route de Versailles.



7,7 km

Suivre le tracé de la piste cyclable et virer à droite avant de passer sous le pont de la D 186. Poursuivre ensuite sur la piste cyclable de gauche et descendre tout droit le long de la route.

Nous longeons le centre commercial Parly 2.



9,2 km

Au bout de la piste cyclable, traverser le parking et bifurquer à droite. Passer la porte Saint-Antoine, entrée Nord du parc de Versailles puis suivre tout de suite à droite l'allée goudronnée.

A l'entrée du parc du Trianon, nous continuons tout droit sur un chemin de terre large mais bosselé. Après un virage à gauche, nous descendons tout droit sur une allée en pavé.